

Tipasa, le 03/10/2021

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise  
ETB TCE BENCHAIRIA Nouredine

**Objet :** Mise en demeure.

- Contrat N°04/DO TIPASA/2020
- BC N° 200165 du 04/05/2020
- ODS N° 59/2020 du 01/09/2020

Faisant suite au message Réf : AT/SDFS/Dep P&M/SCE M.G/20/2021 du 06/06/2021 relatif à l'invitation pour vous présenter au niveau de la direction opérationnelle de TIPASA, et ce pour procéder à la signature du procès-verbal de réception provisoire des travaux d'aménagement au niveau du centre de maintenance et production de Fouka, resté sans suite de votre part, nous avons le regret de vous **informer que vous êtes mis en demeure dans un délai de 48 heures**, à partir de la réception de ce présent message, et de vous présenter à la Direction opérationnelle de TIPASA pour faire le nécessaire.

Faute de quoi, nous serons dans l'obligation de prendre des mesures administratives qui s'imposent envers votre entreprise.

Nous vous prions de croire, monsieur en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

04 OCT. 2021



Algérie Télécom SPA  
Le Directeur Opérationnel  
de TIPASA  
Signé: GHERBI Djed Amine